

SICAV de droit français

SIRIUS

RAPPORT ANNUEL

au 30 septembre 2019

Société de Gestion : Cybèle Asset Management

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux comptes : KPMG Audit

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	11
4. Informations réglementaires	17
5. Certification du Commissaire aux Comptes	20
6. Comptes de l'exercice	22



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SIRIUS

Action (Capitalisation et/ou Distribution) FR0000297632

Cette SICAV est gérée par Cybèle Asset Management

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est une société d'investissement à capital variable. Il est géré de manière discrétionnaire avec une politique active de placement en actions (françaises et internationales), en obligations (de tous secteurs : public et privé) ou en instruments monétaires (quasi liquidités). Il ne s'assigne aucune pondération d'ordre sectoriel ou géographique a priori. L'OPCVM vise à atteindre une performance supérieure et une volatilité inférieure à celles de l'indicateur de composite suivant : 70% STOXX EUROPE 600 + 30% Euro MTS 3-5 ans, sur un horizon de 5 ans.

Le portefeuille est investi en actions, obligations et instruments monétaires de tous secteurs économiques. Le portefeuille sera investi en actions de grandes, moyennes et petites capitalisations à minima à 40% et jusqu'à 100% de l'actif net. L'investissement dans des actions de petites capitalisations sera au maximum de 40% de l'actif net. L'exposition totale aux marchés actions ne dépassera pas 100% de l'actif net.

L'OPCVM peut comprendre jusqu'à 60% de titres de créance et instruments du marché monétaire de tous types négociés sur un marché réglementé ou organisé (obligations à taux fixe, obligations à taux variable, obligations indexées sur l'inflation, titres de créance négociables, EMTN non structurés, titres participatifs, titres subordonnés...) et de toutes durées. La gestion se réserve la possibilité d'investir, en cas d'opportunité de marché, dans des titres non notés ou dont la notation est susceptible de s'améliorer y compris High Yield selon l'analyse de la société de gestion (titres à haut potentiel de rendement à caractère spéculatif) sans toutefois dépasser 60% de l'actif net.

L'exposition aux marchés de taux, dont les marchés monétaires, sera établie dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 9.

La sélection des titres repose sur une analyse fondamentale des valeurs selon une approche micro économique des sociétés susceptibles d'être sélectionnées. La sélection se fait sur des critères financiers (croissance des résultats, ratios boursiers, etc....) et des critères qualitatifs (honnêteté de l'information, qualité de l'équipe dirigeante, etc. ...). La corrélation entre l'analyse sectorielle et la sélection des titres contribue à établir la pondération entre les classes d'actifs.

L'OPCVM peut investir dans la limite de 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM/FIA. L'OPCVM investit en Europe et autres pays européens hors zone euro, USA et autres pays non émergents. L'exposition de l'OPCVM sur les pays émergents pour l'ensemble de ces marchés est limitée à 25% de l'actif net.

Les investissements libellés en devises autre que l'euro pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net.

L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme, sur les actions, taux, change et indices, sans recherche de surexposition, à des fins d'exposition et/ou de couverture.

Les ordres de souscriptions et de rachats, exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative publiée, sont centralisés, au plus tard à 12h30 (heure de Paris). Les règlements par CACEIS Bank intervenant le jour suivant le jour de calcul de la valeur liquidative.

Recommandation : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Le résultat net : capitalisation et/ou distribution annuelle.

Les plus-values réalisées : capitalisation et/ou distribution annuelle éventuelle.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque de niveau 4 reflète le risque de son allocation majoritairement exposée aux marchés actions et de taux.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : L'OPCVM, investissant en obligations, titres du marché monétaire ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel événement dépend de la qualité de l'émetteur. Le risque de défaut est habituellement plus élevé pour des titres à caractère spéculatif.

Ceci pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

2. CHANGEMENTS INTERESSANT L'OPC

15 novembre 2018 :

- Mise à jour des frais courants dans les DIC1 ;
- Ajout du tableau des souscriptions/rachats ;
- Précisions apportées sur les règlements pour plus de clarté ;
- Mise en conformité avec le Règlement Benchmark.

Le Conseil d'administration s'est réuni une fois au cours de l'exercice. Il s'est prononcé notamment sur les points suivants :

Le Conseil d'administration du 8 novembre 2018

1. Approbation du projet de procès-verbal de la séance du 9 novembre 2017 ;
2. Administration de la société ;
3. Préparation de l'assemblée générale mixte du 13 décembre 2018
 - Examen et approbation du projet de rapport du conseil d'administration à l'Assemblée Générale Mixte
 - Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 28 septembre 2018
 - Convocation et ordre du jour
 - Projet de texte des résolutions
4. Questions diverses.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous communiquons les informations ci-après :

INFORMATIONS CONCENTRANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice :

Monsieur Philippe TAFFIN

SOCIETES	FONCTIONS
AVIVA INVESTISSEMENTS	Président
AVIVA INVESTORS REAL ESTATE FRANCE SA	Représentant permanent d'Aviva Assurances, administrateur
AVIVA INVESTORS REAL ESTATE FRANCE SGP	Administrateur
AVIVA RETRAITE PROFESSIONNELLE	Administrateur
CROISSANCE PIERRE II	Administrateur
NEWCO	Administrateur
NEWCO 3	Administrateur et Président du conseil
AVIVA IMPACT INVESTING FRANCE	Membre du Comité d'investissement
AVIVA CONVERTIBLES	Représentant permanent d'Aviva Assurances, administrateur
AVIVA EUROPE	Représentant permanent d'Aviva Vie, administrateur
AVIVA OBLIREA	Représentant permanent d'Aviva Assurances, administrateur
AVIVA PATRIMOINE	Représentant permanent d'Aviva Vie, administrateur
AVIVA RENDEMENT EUROPE	Représentant permanent d'Aviva Vie, administrateur
AVIVA OBLIG INTERNATIONAL	Représentant permanent d'Aviva Assurances, administrateur
SICAV BETELGEUSE	Représentant permanent d'Aviva Vie, administrateur
SICAV SIRIUS	Président du Conseil
EMERGENCE	Représentant permanent d'Aviva France, administrateur
Fonds Nouvel Investissement 1 - « NOVI 1 »	- Représentant permanent d'Aviva Vie, administrateur - Président du Conseil d'administration
Fonds Nouvel Investissement 2 - « NOVI 2 »	Représentant permanent d'Aviva Vie, administrateur
UFIFRANCE IMMOBILIER	Représentant permanent d'Aviva Vie, membre du conseil de surveillance

Monsieur Bernard COHEN

SOCIETES	FONCTIONS
SICAV EUROPE ISRAEL CROISSANCE	Administrateur
SICAV SIRIUS	Directeur général

Madame Laurence MITROVIC

SOCIETES	FONCTIONS
UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE	Représentant permanent d'Aviva Vie, administrateur
NEWCO	Administrateur
VIP CONSEILS	Administrateur
CROISSANCE PIERRE II	Représentant permanent d'Aviva Vie, administrateur
AFER AVENIR SENIOR	Administrateur
AFER SFER	Représentant permanent d'Aviva Epargne Retraite, administrateur
SICAV BETELGEUSE	Administrateur
SICAV SIRIUS	Représentant permanent d'Aviva France, administrateur
Société Française de Gestion et d'Investissement - SOFRAGI	Représentant permanent d'Aviva France, administrateur

Monsieur Gilles PAVIE-HOUDRY

SOCIETES	FONCTIONS
AVIVA France VENTURES	représentant permanent d'Aviva France, président
VIP CONSEILS	représentant permanent d'Aviva Vie, administrateur
BELLATRIX	représentant permanent d'Aviva Vie, administrateur
BETELGEUSE	administrateur
EUROPE ISRAEL CROISSANCE	représentant permanent d'Aviva Vie, administrateur
SIRIUS	représentant permanent d'Aviva Vie, administrateur
Société Française de Gestion et d'Investissement - SOFRAGI	représentant permanent d'Aviva Vie, administrateur
CLAIM ASSISTANCE	membre du Comité Stratégique
FOUNDERS FACTORY PARIS	membre du Conseil de surveillance
FUNDVISORY	membre du Comité Stratégique
H 4 D	membre du conseil d'administration
TRACKINSIGHT	Censeur

Monsieur Marc BERDUGO

SOCIETES	FONCTIONS
CYBELE ASSET MANAGEMENT	Administrateur
VIP CONSEILS	Administrateur et Président
JAWN	Président
SICAV BETELGEUSE	Administrateur
SICAV EUROPE ISRAEL CROISSANCE	Administrateur
SICAV SIRIUS	Censeur

MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Conformément aux dispositions des articles L.225-51-1 du Code de commerce, nous vous précisons que le conseil d'administration a opté pour la dissociation des fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur général.

Monsieur Philippe TAFFIN a été nommé à la fonction de Président.

Monsieur Bernard COHEN a été nommé à la fonction de Directeur général du conseil d'administration. Aucune restriction n'a été apportée à ses pouvoirs par le conseil d'administration.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L225-37-4 ALINEA 2° DU CODE DE COMMERCE

Il s'agit des conventions intervenues, directement ou par personnes interposées, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales. A cet égard, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue au cours de l'exercice.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue ou n'est en vigueur au cours de l'exercice. Le Conseil d'administration tient la liste des conventions de la SICAV à votre disposition sur demande.

DELEGATIONS ACCORDEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délégations dans le domaine des augmentations de capital (article L.225-129-1 et L.225-129-2 du code de commerce)

Non applicable.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RAPPEL DES DATES D'EXPIRATION DES MANDATS

Nom et Prénom	Fonctions	Echéance de mandat (à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes clos le...)
Philippe TAFFIN	Président, Administrateur	30/09/2023
Bernard COHEN	Directeur Général, Administrateur	30/09/2023
AVIVA VIE Représentée par Gilles PAVIE HOUDRY	Administrateur	30/09/2021
Claude SARROIS	Administrateur	30/09/2020
AVIVA France Représentée par Laurence MITROVIC	Administrateur	30/09/2021
Marc BERDUGO	Censeur	30/09/2020
KPMG S.A représenté par Madame Isabelle Bousquie	Commissaire aux comptes titulaire	30/09/2023

ECHEANCES DE MANDATS

- **Démission d'un administrateur**

Il est porté à la connaissance du Conseil la décision de Monsieur Claude SARROIS de démissionner de son mandat d'administrateur de la société.

Cette décision a pris effet le 25 octobre 2019.

- **Cooptation d'un administrateur**

Afin de pourvoir au remplacement du poste laissé vacant par Monsieur Claude SARROIS, nous vous proposons de coopter Monsieur François GLEIZE à cette fonction pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 30 septembre 2022.

Si cette proposition vous convient, il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de ratifier cette cooptation.

COMPTES DE L'EXERCICE

EXAMEN DES COMPTES ET RESULTAT

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Vous trouverez dans l'annexe toutes les explications complémentaires.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Evolution de l'actif

Il est constaté que le nombre d'actions en circulation qui ressortait à 560 040 au 28 septembre 2018, s'établissait au 30 septembre 2019 à 491 453 actions. A cette même date, l'actif net s'élevait à 27 846 590,68 euros contre 31 337 571,64 euros au terme de l'exercice précédent.

La valeur liquidative qui s'élevait à la clôture de l'exercice précédent à 55,95 euros, ressort au 30 septembre 2019 à 56,66 euros.

REPARTITION ET AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Sommes distribuables afférentes au résultat

La quote-part des sommes distribuables afférentes au résultat s'élève à 188 479,99 euros, augmenté du report à nouveau de l'exercice de 3 520,09 euros, soit un montant à affecter de 192 000,08 euros.

Conformément aux statuts de la société, nous vous proposons de distribuer cette somme.

Il est proposé de fixer à 0,39 euros le montant du dividende revenant à chaque action qui sera décomposé comme suit

DECOMPOSITION DU COUPON

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	152 350,43	EUR	0,31	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables	39 316,24	EUR	0,08	EUR
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	191 666,67	EUR	0,39	EUR

Le dividende est détaché le 19 décembre 2019 et mis en paiement le 20 décembre 2019 pour toutes les actions D existant à cette date.

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

- exercice clos le 30/09/2016 : aucun dividende n'a été distribué.
- exercice clos le 29/09/2017 : un dividende net de 0,03 euro a été distribué à chaque action D ;
- exercice clos le 28/09/2018 : un dividende net de 0,18 euro a été distribué à chaque action D ;

Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

La quote-part des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes s'élève à 828 916,88 euros. Conformément aux statuts de la société, nous vous proposons d'affecter cette somme au compte de capital.

3. RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE

Mesdames, Mesieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire à effet de vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice 2018/2019 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 30 septembre 2019.

POLITIQUE DE GESTION

Le bilan de l'exercice 2018-2019 sur les marchés boursiers aura été des plus contrastés.

Une fois n'est pas coutume, ce sont les marchés européens qui tiennent le haut du pavé avec une progression de 6,4% de l'indice Stoxx 600. On notera cependant une très forte disparité des performances au sein des places boursières européennes. En effet, si Zurich et Milan affichent des gains respectivement de 14,6% et 11,3%, Francfort se contente d'un maigre +1,5%. Pour sa part, la bourse de Paris termine l'exercice honorablement avec une progression de 6,9% du CAC 40.

Parmi les autres grandes places boursières internationales, Wall Street tire relativement bien son épingle du jeu avec une appréciation de 4,3% du S&P 500. Ce n'est pas le cas du marché boursier japonais en repli de 9,8% sur la période.

Pour ce qui est des pays émergents, le cru boursier de l'exercice 2018-2019 aura été décevant, le MSCI Emerging Market termine ainsi sur un recul de 1,6%. Il convient néanmoins de préciser que si le MSCI Emerging Market Asie a souffert (-3,5%) ce n'est pas le cas de son homologue d'Amérique latine qui progresse de 7,1%.

Ce bilan masque en fait un exercice boursier marqué du sceau de la volatilité.

Le dernier trimestre de l'année 2018 aura été éprouvant pour les investisseurs par l'ampleur de la correction des grandes places boursières internationales comprise entre 10 et 20%.

A un contexte anxiogène sur le plan politique (négociation sur le Brexit, crise budgétaire italienne...) sont venues se greffer auprès des investisseurs les inquiétudes alimentées par la publication de statistiques macroéconomiques particulièrement décevantes tant en Europe qu'en Chine. Ces statistiques faisaient ressurgir le spectre du ralentissement de la croissance conséquence directe de la guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis qui s'intensifiait alors.

Par ailleurs, la hausse de 25 pdb de ses taux directeurs par la FED et sa décision de ne ramener que de 3 à 2 le nombre de ses relèvements anticipés en 2019, tout comme la confirmation par la BCE d'arrêter fin 2018 ses rachats d'actifs, étaient jugées comme contracycliques et renforçaient l'aversion pour le risque actions.

Cependant, le sentiment sur les marchés boursiers allait très brusquement changer et les six premiers mois de l'année 2019 allaient se révéler être le parfait miroir des trois derniers mois de 2018.

Les marchés boursiers ont alors connu une hausse pratiquement ininterrompue de janvier à juin 2019, permettant ainsi aux indices des grandes places boursières occidentales d'effacer leurs pertes du Q42018 et d'afficher des performances positives sur les neuf premiers mois de l'exercice sous revue.

Si la forte correction boursière du dernier trimestre 2018 avait été la conséquence du durcissement des tensions commerciales sino-américaines et de la volonté des Banques Centrales de normaliser leur politique monétaire, la hausse des six premiers mois de 2019 s'expliquait par un ton beaucoup plus conciliant dans les négociations entre la Maison Blanche et Pékin, et par un discours sensiblement plus accommodant des Banques Centrales.

En effet, si l'on excepte la décision, courant mai, de Monsieur Trump d'augmenter de 15% les droits de douane sur 200 milliards d'importations chinoises, les espoirs d'un dénouement favorable de la guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis, auront été entretenus par les deux parties, tout au long de ce premier semestre 2019.

Mais le retour de l'appétit des investisseurs pour le risque actions trouvait essentiellement son origine dans le changement total de ton des Banques Centrales. Dès le mois de janvier, la FED ne mentionnait plus les deux hausses de taux prévues pour 2019 et ouvrait même au cours du mois de juin la voie à d'éventuelles baisses de taux à brève échéance. De son côté, la Banque Centrale Européenne renonçait également à toute hausse de ses taux directeurs en 2019 puis jusqu'à la fin du premier semestre 2020. Parallèlement, Monsieur Draghi annonçait une nouvelle salve de LTRO pour la rentrée de septembre et laissait entrevoir au mois de juin la réactivation du Quantitative Easing (rachat d'obligations).

Ce retournement complet du message des Banques Centrales s'expliquait par les craintes sur la croissance mondiale liées à la guerre commerciale sino-américaine mais également liées aux incertitudes concernant le Brexit.

En effet, au cours de cette période, les indicateurs macro-économiques mettaient en lumière les difficultés de la sphère industrielle, partout dans le monde, et le risque de leur propagation à l'ensemble de l'économie. Au sein de la zone euro, le climat des affaires en Allemagne, mesuré par l'IFO qui ressortait en juin à son plus bas niveau depuis 2014, et les indices PMI Manufacturiers passaient sous la barre des 50 en Chine, au Japon et au sein de la zone euro, signes de contraction de l'activité manufacturière.

Après leur forte progression de janvier à juin, les marchés boursiers sont entrés dans une phase de consolidation lors des trois derniers mois de l'exercice sous revue. Ils ont alors alterné les séquences de hausse et les séquences de baisse au gré des épisodes de la guerre commerciale entre Washington et Pékin. L'annonce par Monsieur Trump de l'application, tout début août, d'un relèvement de 10% des droits de douane sur 300 milliards d'importations chinoises provoquait un fort repli des marchés boursiers, très vite effacé début septembre du fait de l'attitude plus conciliante de Pékin dans cette guerre de barrières tarifaires.

Durant cette fin d'exercice, la position accommodante des Banques Centrales adoptée dès le début de l'année 2019 ne s'est pas démentie et a apporté un grand soutien aux actifs risqués.

En effet la FED abaissait par deux fois de 25 pdb ses taux directeurs et la Banque Centrale Européenne réitérait son message volontariste en diminuant de 10 pdb le taux d'intérêt sur les dépôts ainsi qu'en annonçant la reprise des rachats d'actifs à compter du 1^{er} novembre. De son côté, la Banque Populaire de Chine réduisait le ratio de réserves obligatoires des banques de 50 pdb afin de faciliter l'octroi de crédits.

Les statistiques décevantes publiées partout dans le monde durant ce dernier trimestre auront justifié ces mesures. Aux Etats-Unis, si la consommation demeurait robuste grâce au dynamisme du marché du travail, l'activité manufacturière se contractait pour la première fois depuis 2016 comme le montrait l'indicateur ISM passé sous le seuil des 50 en août. Au sein de la zone euro, on commençait à parler de récession industrielle, et tout particulièrement en Allemagne où l'indice manufacturier retrouvait ses niveaux de mi-2009. Même phénomène en Chine où la production industrielle voyait son rythme de croissance ralentir à +4,4%, soit un plus bas depuis 17 ans.

Le marché obligataire aura pleinement pris acte de cette dégradation de l'environnement économique et du changement de ton puis des décisions des Banques Centrales.

Ainsi de façon quasiment ininterrompue, les rendements des obligations d'Etats n'ont eu de cesse de baisser au cours de l'exercice 2018-2019, même si l'on assistait à un léger redressement en septembre.

Le repli a été tel que la rémunération des obligations d'Etat à 10 ans allemandes et françaises est passée en territoire négatif, une première historique. Sur la période, les taux du Bund à 10 ans et de l'OAT à 10 ans ont reflué de respectivement 104 et 108 pdb à -0,57% et -0,28%. Les pays périphériques de la zone euro ont pleinement profité de ce mouvement et ont vu leur spread avec l'Allemagne se réduire, puisque la décruée des rendements obligataires à 10 ans en Espagne, au Portugal et en Italie s'est établie à respectivement 136 pdb, 172 pdb et 232 pdb.

Sur le marché obligataire Nord-américain, la tendance a également été la même que celle qui a prévalu en Europe. Les taux à 10 ans américains sont ainsi passés de 2,06% à 1,66% sur l'exercice écoulé.

La baisse plus contenue des rendements obligataires aux Etats-Unis qu'en Europe ainsi que la moindre dégradation de l'économie Nord-américaine par rapport à celle de la zone euro expliquent en grande partie la très bonne tenue du dollar par rapport à l'euro au cours de l'exercice 2018-2019. Le billet vert s'est en effet apprécié de plus de 6% par rapport à l'euro au cours de l'exercice sous revue.

Dans ce contexte, l'exposition en actions de la SICAV a sensiblement évolué pendant l'exercice 2018-2019.

Lors du dernier trimestre 2018, les gérants ont mis à profit la profonde correction boursière pour faire passer le taux d'exposition aux actions du portefeuille de 71,40% à pratiquement 76% à la fin du mois de janvier 2019.

Par la suite, les gérants ont décidé de réduire cette exposition en accompagnement de la hausse des marchés. Ainsi à la fin du mois de juillet, et ce avant la correction boursière de début août, le taux d'exposition aux actions de la SICAV était voisin de 64%. Ce taux est demeuré quasiment stable jusqu'à la fin septembre 2019.

Les principaux mouvements à l'achat ont porté sur les titres suivants : Iliad, Atos, STMicroelectronics, Roche Holding, Essilorluxottica, Fresenius, Ingenico, Volkswagen, Schlumberger, Veolia Environnement, Swatch, Intesa SanPaolo, Rexel, Siemens, LafargeHolcim, Anheuser Busch Inbev.

Les principales ventes ont porté sur les actions suivantes : SAP, Ingenico, TechnipFMC, STMicroelectronics, Praxair, Iliad, Essilorluxottica, LafargeHolcim, TFI, KLA Tencor, Goldcorp, Arcelormittal, Shire, Saint-Gobain, Schneider, Air Liquide, Michelin, Novartis.

La poche du portefeuille investie en obligations convertibles a été réduite tout au long de l'exercice passant de 9,40% à la fin du mois de septembre 2018 à 4,80% à la clôture de l'exercice.

Un achat en obligations convertibles a été réalisé sur l'obligation Brentag 1,^{7/8} 2022. En regard, les obligations Rallye 1% 2020, BIM Elixir 2,^{1/2} 2020 et Qiagen 0,^{7/8} 2021 ont été vendues.

La partie de la SICAV dédiée aux obligations est demeurée relativement stable autour de 2%.

Une opération d'« aller-retour » a été réalisée sur l'obligation SES 4,^{5/8}. Nous avons acheté l'obligation Solvay 4.199 qui a été rappelée au premier exercice de call et vendu les obligations Rallye 5,^{1/4} 2022.

En toute logique, la réduction de l'exposition du portefeuille aux actions et aux obligations convertibles s'est traduite par une augmentation de la poche de trésorerie qui passe de 17% à 23,50%.

Au cours de la période du 30 septembre 2018 au 30 septembre 2019, Sirius a enregistré une progression de 1,59% (coupons réinvestis). Sur la même période, l'indice de référence (70% Stoxx Europe 600 + 30% Euro MTS 3-5 ans) a augmenté de 5,27%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BNPP MONEY 3M IC	2 412 428,62	2 273 251,50
HSBC HOLDINGS PLC 3.375% 10-01-19	1 550 584,92	1 500 000,00
LBPAM TRESORERIE I FCP 5DEC	1 791 286,21	1 174 499,91
LBPAM EONIA 3-6 MOIS I FCP 5DEC	973 922,20	461 242,80
SOCI EURO DES SAT 4.625% PERP	551 565,70	547 836,37
ILIAD	668 924,85	408 945,22
STMICROELECTRONICS NV	473 985,20	448 179,60
INGENICO	343 770,67	549 948,76
SOLVAY FINANCE SA TF/TV PERP	415 051,09	400 000,00
ESSILORLUXOTTICA	380 422,29	403 432,09

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

• TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - **Prêts de titres :**
 - **Emprunt de titres :**
 - **Prises en pensions :**
 - **Mises en pensions :**

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **1 854 416,38**
 - **Change à terme : 361 316,38**
 - **Future : 1 493 100,00**
 - **Options :**
 - **Swap :**

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH

(*) Sauf les dérivés listés.

c) **Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (**) <p style="text-align: center;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: center;">Total</p>	

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) **Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (***) . Autres revenus <p style="text-align: center;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: center;">Total des frais</p>	

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

• DESCRIPTION DE LA PROCEDURE DU CHOIX DES INTERMEDIAIRES

CYBELE AM a mis en place et applique une politique d'exécution des ordres passés par les gérants le cadre de la gestion des portefeuilles dont ils ont la responsabilité.

Cette politique, tenue gratuitement à disposition des porteurs sur simple demande, détaille notamment le processus de sélection et de validation des Intermédiaires Financiers, formalise les circuits et décrit les suivis et contrôles réalisés sur les transactions et les courtages.

Les transactions avec les intermédiaires sont réalisées dans le strict intérêt des clients des OPC et dans un objectif de répondre aux besoins de transactions dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'investissement et de répartir de façon satisfaisante les volumes de transactions en fonction du niveau d'appréciation des intermédiaires par les différents intervenants de CYBELE AM.

Lors de l'exécution des ordres, CYBELE AM prend toutes les mesures raisonnables afin d'obtenir pour ses clients le meilleur résultat possible dans l'exécution des ordres compte tenu de la tarification, de la qualité de l'exécution et de la qualité du back-office. CYBELE AM évalue de façon distincte la qualité de l'analyse et des conseils fournis aux gérants au seul bénéfice des porteurs.

La notation des intermédiaires est réalisée par la gestion par entité et par activité en prenant en compte l'appréciation du Middle Office sur les aspects post marché.

Les critères notés sont les suivants :

EXECUTION

a) Tarification, notation

- Tarification (taux de courtage) de l'exécution si applicable

b) Qualité de l'exécution, notation décomposée en 3 parties :

- Cours des exécutions obtenues

- Liquidité offerte, blocs

- Qualité de l'exécution post marché – Notation effectuée par le Middle Office

RECHERCHE

Notation séparée de l'exécution et composée de 4 sous-critères.

1) Profondeur de la recherche

2) Qualité de la recherche

3) Présence commerciale

4) Qualités des recommandations

Cette notation est réalisée semestriellement et validée par le comité des intermédiaires.

CYBELE AM peut suspendre un agrément donné à un intermédiaire en cas de détection de risque financier, opérationnel, juridique ou de non-conformité.

• POLITIQUE DE VOTE

Les investisseurs peuvent accéder au document « politique de vote », ainsi qu'au rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés, au siège social de la société de gestion, à l'adresse suivante :

CYBELE ASSET MANAGEMENT, 37 avenue des Champs Elysées, 75008 Paris.

<https://www.cybele-am/>

- **INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITE DU GROUPE**

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas d'OPCVM gérés par les entités du groupe

- **COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)**

La Société de gestion n'a pas pris pour l'OPCVM d'engagement sur des critères d'environnement, de social et de gouvernance (ESG).

- **METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

La méthode de calcul retenue par la Société de gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de l'engagement.

- **POLITIQUE DE REMUNERATIONS**

Conformément à la Directive 2014/91/UE sur les gestionnaires d'organismes de placement en valeurs mobilières dite « Directive UCITS V », la société de gestion a mis en place une politique de rémunération pour les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion ou des OPC.

Ces catégories de personnels comprennent les gérants, les membres de la direction générale, les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle, et tous les salariés recevant une rémunération totale se situant dans la même tranche de rémunération que les preneurs de risques et la direction générale.

La politique de rémunération est conforme et favorise une gestion des risques saine et efficace et ne favorise pas une prise de risque incompatible avec les profils de risque de la société de gestion et ne gêne pas l'obligation de la société de gestion d'agir dans l'intérêt supérieur des OPC.

Cybèle Asset Management, applique le principe de proportionnalité et n'a pas mis en place de Comité de Rémunération.

En vertu du principe de proportionnalité, l'organe qui supervise annuellement les rémunérations est la Direction Générale et indiquées à l'Assemblée Générale pour information.

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour promouvoir la bonne gestion des risques et décourager une prise de risque qui dépasserait le niveau de risque qu'elle peut tolérer, en tenant compte des profils d'investissement des fonds gérés et en mettant en place des mesures permettant d'éviter les conflits d'intérêts.

Critères quantitatifs (financiers)		Critères qualitatifs (non financiers)
NB : Les mesures quantitatives couvrent une période suffisamment longue pour cerner correctement le risque relatif aux actions des collaborateurs (la société de gestion alignera l'horizon de mesure du risque et de la performance sur la période de détention recommandée aux investisseurs des OPCVM ou des profils de gestion sous mandat)	□ Equilibre adéquat entre ces 2 critères	NB : Les performances non financières négatives, en particulier un comportement contraire à l'éthique ou non conforme, doivent l'emporter sur les bonnes performances financières, et se traduire par une réduction de sa rémunération variable
Critères relatifs (pairs externes)		Critères absolus
NB : Il s'agit des mesures qui comparent les performances avec les pairs externes. Ces mesures peuvent cependant présenter l'inconvénient d'engendrer des conséquences procycliques.	□ Equilibre adéquat entre ces 2 critères	NB : Il s'agit des mesures définies par Cybèle Asset Management sur le fondement de sa propre stratégie. La stratégie de Cybèle Asset Management comprend le profil de risque et la propension au risque de la société de gestion et des fonds qu'elle gère. Ces critères de performance contribuent à créer une incitation à long terme et servent notamment à atténuer le risque d'attribution d'une rémunération qui ne serait pas justifiable au regard des performances de la société de gestion ou des fonds gérés.
Critères internes collectifs		
Résultats / bénéfices		

La politique de rémunération est revue annuellement.

La politique de rémunération de la société de gestion, décrivant la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés est disponible gratuitement sur demande au siège social de la Société de gestion.

Un résumé est disponible sur simple demande auprès de Cybèle AM, 37 avenue des Champs Elysées 75008 Paris.

Eléments quantitatifs

Montant total des rémunérations sur l'exercice clos le 30/09/2019

catégorie	fixe	variables + primes	Nb de bénéficiaires
Direction Générale			
	175 000,08	30 023.21	2
Gestion			
	371 946,00	60 046.27	2
Preneurs de risques			
	136 801.49	8 887.73	2
total	683 747.57	98 957,21	

• **AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

CYBELE ASSET MANAGEMENT
37, AVENUE DES CHAMPS ELYSEES 75008 PARIS
E-mail : contact@cybele-am.fr

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ERROR!!!
Invalid DBCONT style given!

6. COMPTES ANNUELS

• BILAN en EUR

ACTIF

	30/09/2019	28/09/2018
Immobilisations nettes		
Dépôts		
Instruments financiers	26 167 789,78	29 687 822,19
Actions et valeurs assimilées	19 298 101,90	21 922 375,12
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	19 298 101,90	21 922 375,12
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	1 883 470,38	3 624 606,83
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 883 470,38	3 624 606,83
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	4 960 177,50	4 121 018,32
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 960 177,50	4 121 018,32
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	26 040,00	19 821,92
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	26 040,00	19 821,92
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
Créances	656 014,74	763 678,56
Opérations de change à terme de devises	361 316,38	677 139,76
Autres	294 698,36	86 538,80
Comptes financiers	1 586 295,88	1 785 425,19
Liquidités	1 586 295,88	1 785 425,19
Total de l'actif	28 410 100,40	32 236 925,94

PASSIF

	30/09/2019	28/09/2018
Capitaux propres		
Capital	26 825 673,72	29 918 811,66
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	3 520,09	2 462,75
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	828 916,88	1 313 941,48
Résultat de l'exercice (a, b)	188 479,99	102 355,75
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	27 846 590,68	31 337 571,64
Instruments financiers	26 040,00	19 821,92
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	26 040,00	19 821,92
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	26 040,00	19 821,92
Autres opérations		
Dettes	537 469,72	879 532,38
Opérations de change à terme de devises	366 905,16	687 692,62
Autres	170 564,56	191 839,76
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
Total du passif	28 410 100,40	32 236 925,94

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

- **HORS BILAN en EUR**

	30/09/2019	28/09/2018
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR XEUR FESX D 1218		711 270,00
EUR XEUR FESX D 1219	1 493 100,00	
NQ USA NASDAQ 1218		659 083,08
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

• **COMPTE DE RÉSULTAT en EUR**

	30/09/2019	28/09/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	8 226,63	8 352,68
Produits sur actions et valeurs assimilées	721 323,17	758 886,02
Produits sur obligations et valeurs assimilées	157 709,62	157 623,11
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
Total (1)	887 259,42	924 861,81
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	5 013,40	2 546,08
Autres charges financières		
Total (2)	5 013,40	2 546,08
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	882 246,02	922 315,73
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	687 735,90	815 460,06
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	194 510,12	106 855,67
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-6 030,13	-4 499,92
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	188 479,99	102 355,75

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.
Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 2,40% TTC.

Commission de surperformance

10% TTC de la performance nette de frais de l'OPC au-delà de l'indice composite 70% EURO STOXX 600 et 30% EURO MTS 3-5 ans avec High Water Mark sur l'actif net.

Le système de High Water Mark (HWM) retenu n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si les deux conditions suivantes sont satisfaites :

- L'OPC sur l'exercice, surperforme son indicateur de référence.
- La valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la dernière valeur liquidative de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée.

L'indicateur de référence composite est 70% EURO STOXX 600 et 30% EURO MTS 3-5 ans; la période de référence est l'exercice de l'OPC (niveau de l'indicateur de référence le jour de clôture de l'exercice précédent et de l'exercice concerné).

Les commissions de surperformance correspondent à 10% de la différence positive entre la performance de l'OPC nette de frais de gestion fixes et celle de son indicateur de référence dividendes réinvestis. Ils sont assortis du système de HWM précité. Les commissions de surperformance ne seront provisionnées à chaque valeur liquidative et prélevées à chaque fin d'exercice que si les deux conditions du HWM sont satisfaites.

- Dans le cas d'une surperformance de l'OPC par rapport à son indicateur de référence sur la période de calcul ET si la valeur liquidative du jour est supérieure à la dernière valeur liquidative de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée, cette surperformance fait l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.
- Dans le cas d'une sous-performance de l'OPC par rapport à son indicateur de référence sur la période de calcul OU si la valeur liquidative du jour est inférieure à la dernière valeur liquidative de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée, la provision pour frais de gestion variables est réajustée au moyen d'une reprise sur provisions plafonnée à hauteur de la dotation existante.
- Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Action D
Affectation du résultat net	Capitalisation et/ou distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation et/ou distribution

• **EVOLUTION DE L'ACTIF NET en EUR**

	30/09/2019	28/09/2018
Actif net en début d'exercice	31 337 571,64	35 608 784,46
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 626 825,69	2 365 947,32
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-7 312 965,98	-5 717 754,63
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 623 430,17	1 866 921,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-726 189,55	-500 233,14
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	134 450,57	219 304,68
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-203 445,45	-47 632,73
Frais de transactions	-28 159,59	-39 815,37
Différences de change	248 332,30	99 762,12
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-918 091,32	-2 610 092,75
Différence d'estimation exercice N	-259 913,43	658 177,89
Différence d'estimation exercice N-I	-658 177,89	-3 268 270,64
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-30 158,08	4 118,08
Différence d'estimation exercice N	-26 040,00	4 118,08
Différence d'estimation exercice N-I	-4 118,08	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-99 519,84	-18 593,07
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	194 510,12	106 855,67
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
Actif net en fin d'exercice	27 846 590,68	31 337 571,64

* 2013 : Indemnisation NANOMOTIO, nette de rétrocession.

• **VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	554 984,41	1,99
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 328 485,97	4,77
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	1 883 470,38	6,76
Titres de créances		
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances		
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Actions et valeurs assimilées		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers		
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions	1 493 100,00	5,36
TOTAL Opérations de couverture	1 493 100,00	5,36
Autres opérations		
Actions		
TOTAL Autres opérations		

• **VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	1 883 470,38	6,76						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 586 295,88	5,70
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

• **VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées					511 540,50	1,84	530 520,47	1,91	841 409,41	3,02
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 586 295,88	5,70								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

• **VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	CHF		USD		GBP		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	1 977 134,13	7,10	952 779,29	3,42	149 587,43	0,54	212 068,25	0,76
Obligations et valeurs assimilées			782 313,11	2,81				
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	53 543,69	0,19	2 981,10	0,01				
Comptes financiers	335 050,26	1,20	308 773,68	1,11	558 721,91	2,01	125 619,39	0,45
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes			366 905,16	1,32				
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

- **CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE**

	Nature de débit/crédit	30/09/2019
Créances	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	361 316,38
	Ventes à règlement différé	179 928,64
	Dépôts de garantie en espèces	104 451,40
	Coupons et dividendes en espèces	10 318,32
Total des créances		656 014,74
Dettes	Vente à terme de devise	366 905,16
	Frais de gestion	170 564,56
Total des dettes		537 469,72

- **NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS**

	En actions	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	67 386	3 626 825,69
Actions rachetées durant l'exercice	-135 973	-7 312 965,98
Solde net des souscriptions/rachats	-68 587	-3 686 140,29

- **COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT**

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

- **FRAIS DE GESTION**

	30/09/2019
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	687 735,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,40
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

- **ENGAGEMENTS RECUS ET DONNÉS**

Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	30/09/2019
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES CONSTITUTIFS DE DÉPÔTS DE GARANTIE**

	30/09/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

- **INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

	Code Isin	Libellés	30/09/2019
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			

• **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT**

	30/09/2019	28/09/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	3 520,09	2 462,75
Résultat	188 479,99	102 355,75
Total	192 000,08	104 818,50
Affectation		
Distribution	191 666,67	100 807,20
Report à nouveau de l'exercice	333,41	4 011,30
Capitalisation		
Total	192 000,08	104 818,50
Informations relatives aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	491 453	560 040
Distribution unitaire	0,39	0,18
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat	43 439,40	44 145,71

• **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES**

	30/09/2019	28/09/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	828 916,88	1 313 941,48
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	828 916,88	1 313 941,48
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	828 916,88	1 313 941,48
Total	828 916,88	1 313 941,48

• **TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	30/09/2015	30/09/2016	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019
Actif net en EUR	34 134 906,07	34 255 758,98	35 608 784,46	31 337 571,64	27 846 590,68
Nombre de titres	712 672	676 628	620 077	560 040	491 453
Valeur liquidative unitaire en EUR	47,89	50,62	57,42	55,95	56,66
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	3,99	1,24	1,80	2,34	1,68
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,33	-0,01			
Distribution unitaire en EUR sur résultat			0,03	0,18	0,39
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat					
Crédit d'impôt unitaire EUR			0,01		*

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

• **INVENTAIRE en EUR**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BAYER	EUR	4 020	260 053,80	0,93
BRENNTAG AG NAMEN	EUR	6 000	266 400,00	0,96
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	13 000	398 385,00	1,43
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	27 000	415 638,00	1,49
FRESENIUS	EUR	5 500	235 922,50	0,85
SIEMENS AG-REG	EUR	5 200	510 900,00	1,84
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	2 250	351 135,00	1,26
TOTAL ALLEMAGNE			2 438 434,30	8,76
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	7 000	611 940,00	2,20
GBL GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	EUR	2 250	198 225,00	0,71
TOTAL BELGIQUE			810 165,00	2,91
CURACAO				
SCHLUMBERGER NV	USD	6 500	203 728,67	0,73
TOTAL CURACAO			203 728,67	0,73
ESPAGNE				
IBERDROLA S.A.	EUR	32 000	305 152,00	1,10
INDITEX	EUR	11 000	312 400,00	1,11
TELEFONICA	EUR	42 000	294 042,00	1,06
TOTAL ESPAGNE			911 594,00	3,27
ETATS UNIS AMERIQUE				
EXXON MOBIL CORP	USD	4 000	259 071,73	0,92
ORACLE CORP COM	USD	5 000	252 384,88	0,91
3M CO	USD	250	37 699,50	0,14
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			549 156,11	1,97
FRANCE				
ACCOR	EUR	6 282	240 286,50	0,86
AIR LIQUIDE	EUR	5 335	696 751,00	2,51
ATOS	EUR	6 571	425 012,28	1,53
AXA	EUR	17 000	398 310,00	1,43
BNP PARIBAS	EUR	15 500	692 385,00	2,49
BOUYGUES	EUR	15 000	551 250,00	1,98
BUREAU VERITAS	EUR	14 409	318 438,90	1,14
CAPGEMINI SE	EUR	4 000	432 400,00	1,55
CREDIT AGRICOLE	EUR	36 164	402 866,96	1,45
DANONE	EUR	4 265	344 697,30	1,24
ELIOR GROUP SCA	EUR	25 620	312 307,80	1,12
EUTELSAT COMMUNICATIONS	EUR	15 079	257 473,93	0,92
ILIAD	EUR	3 500	301 770,00	1,08
KLEPIERRE	EUR	10 000	311 600,00	1,12
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	3 000	307 200,00	1,10
ORANGE	EUR	32 000	460 640,00	1,65
Quadiant SA	EUR	12 600	239 400,00	0,86

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
REXEL	EUR	18 000	176 724,00	0,63
SAINT-GOBAIN	EUR	10 000	360 000,00	1,29
SANOFI	EUR	5 000	425 300,00	1,53
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	2 000	161 000,00	0,58
SOCIETE GENERALE SA	EUR	18 677	469 539,78	1,69
SUEZ SA	EUR	32 000	461 600,00	1,66
TOTAL	EUR	11 117	532 337,55	1,91
VALEO SA	EUR	7 000	208 250,00	0,75
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	13 000	302 380,00	1,09
TOTAL FRANCE			9 789 921,00	35,16
ISRAEL				
ISRAEL PHOENIX ASSURANCE	ILS	35 250	205 120,34	0,74
MEHADRIIN LTD	ILS	189	6 947,91	0,02
TOTAL ISRAEL			212 068,25	0,76
ITALIE				
BUZZI UNICEM ORD.	EUR	17 000	357 680,00	1,28
ENEL SPA	EUR	50 000	342 550,00	1,23
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	175 000	380 712,50	1,37
TOTAL ITALIE			1 080 942,50	3,88
JERSEY				
WPP PLC	GBP	13 000	149 587,43	0,54
TOTAL JERSEY			149 587,43	0,54
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	8 000	103 248,00	0,37
TOTAL LUXEMBOURG			103 248,00	0,37
NORVEGE				
EQUINOR ASA ADR	USD	11 500	199 894,51	0,72
TOTAL NORVEGE			199 894,51	0,72
PAYS-BAS				
ING GROEP NV	EUR	32 000	307 328,00	1,10
TOTAL PAYS-BAS			307 328,00	1,10
ROYAUME UNI				
ROYAL DUTCH SHELL PLC	EUR	21 000	564 900,00	2,03
TOTAL ROYAUME UNI			564 900,00	2,03
SUISSE				
NESTLE NOM.	CHF	7 000	697 231,17	2,50
NOVARTIS AG NOMINATIF	CHF	8 000	636 850,34	2,29
ROCHE HOLDING AG	CHF	1 700	454 203,85	1,63
THE SWATCH GROUP AG-B	CHF	775	188 848,77	0,68
TOTAL SUISSE			1 977 134,13	7,10
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			19 298 101,90	69,30
TOTAL Actions et valeurs assimilées			19 298 101,90	69,30
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ 5.5% PERP.	USD	600 000	554 984,41	1,99
TOTAL ALLEMAGNE			554 984,41	1,99

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
ESPAGNE				
INDR SIST 1.25% 07-10-23	EUR	300 000	303 191,77	1,09
TOTAL ESPAGNE			303 191,77	1,09
FRANCE				
INGENICO ZCP 26/06/22 CV	EUR	3 000	511 540,50	1,83
NEOPOST SA FR 3.375% PERP CV	EUR	5 000	286 425,00	1,03
TOTAL FRANCE			797 965,50	2,86
PAYS-BAS				
BREN FINA BV 1.875% 02-12-22	USD	250 000	227 328,70	0,82
TOTAL PAYS-BAS			227 328,70	0,82
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			1 883 470,38	6,76
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			1 883 470,38	6,76
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BNP PARIBAS MOIS ISR FCP	EUR	4	91 902,14	0,33
BNPP MONEY 3M IC	EUR	91	2 107 026,76	7,56
LBPAM EONIA 3-6 MOIS I FCP 5DEC	EUR	95	971 442,45	3,49
LBPAM TRESORERIE I FCP 5DEC	EUR	165	1 789 806,15	6,43
TOTAL FRANCE			4 960 177,50	17,81
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			4 960 177,50	17,81
TOTAL Organismes de placement collectif			4 960 177,50	17,81
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
EUR XEUR FESX D 1219	EUR	-42	-26 040,00	-0,09
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			-26 040,00	-0,09
TOTAL Engagements à terme fermes			-26 040,00	-0,09
TOTAL Instruments financiers à terme			-26 040,00	-0,09
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	26 040	26 040,00	0,09
TOTAL Appel de marge			26 040,00	0,09
Créances			656 014,74	2,36
Dettes			-537 469,72	-1,93
Comptes financiers			1 586 295,88	5,70
Actif net			27 846 590,68	100,00
SIRIUS				
	EUR	491 453	56,66	

- **COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

DECOMPOSITION DU COUPON

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	152 350,43	EUR	0,31	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables	39 316,24	EUR	0,08	EUR
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	191 666,67	EUR	0,39	EUR